

ÉTAT DU PLAN D'ACTION

Puisement du parc récréotouristique

LÉGENDE

- Complété
- En cours
- En pause
- À réaliser

8

Mise en marche de l'ensemble des travaux.

6

Réalisation des travaux et construction des prises d'eau.

4

Exécution des études complémentaires.

2

Rapport hydrogéologique du puits.

9

Mise en service.

7

Raccordement aux réseaux existants de la ville.

5

Analyse, documentation et émission du certificat d'autorisation du MELCC.

3

Mandat de faisabilité et de pré-conception des plans.

1

Exploration, recherche et forage du puits.

